



art by Stefrankby

Hockey Club de l'Aire Toulonnaise

382 avenue Abel Gance 83130 LA GARDE

hcatlesboucaniers.com

06.13.73.79.53

toulon.93012@ffhg.eu

[Facebook.com/HCATofficiel](https://www.facebook.com/HCATofficiel)



TOULON
PROVENCE
MÉDITERRANÉE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Tous Concernés



Sauvons les Boucaniers



Région
PACA



LE DÉPARTEMENT



VILLE DU
PRADET

Les Boucaniers, une institution du bassin toulonnais, le seul club de hockey sur glace du département, affilié à la fédération et engagé dans le championnat de France.

Les Boucaniers, ce club familial qui fédère petits et grands, a su traverser les décennies, et c'est ainsi depuis plus de 30 ans que tous les passionnés, joueurs comme supporters vivent leur passion du hockey sur glace sous le soleil de notre belle région.

En cette période trouble, à l'avenir incertain, nous sommes tous unis plus que jamais pour que notre club, votre club, pour que les Boucaniers, et cet état d'esprit unique, ne disparaissent pas.

Pour continuer d'exister nous avons donc besoin d'une patinoire pouvant nous accueillir, nous ainsi que l'ensemble des clubs affiliés aux sports de glace.

Plus que jamais, nous œuvrons pour que notre jeunesse ne soit pas privée de ce sport noble aux valeurs fortes, nous œuvrons pour que nos joueurs de D3 puissent porter haut nos couleurs, nous œuvrons aussi pour que les nombreux adultes de tout âge, puissent se retrouver sur la glace et vivre des moments de convivialité, à toujours renouvelés.

À vous tous, amis, soutiens, représentants des institutions, décideurs, personnes publiques, hommes et femmes élus de la République, soyez à nos côtés pour que les Boucaniers puissent survivre, pour que le hockey sur glace continue d'émerveiller petits et grands, pour que les valeurs du sport qui feront de nos enfants des adultes accomplis puissent s'exprimer au quotidien au sein de notre club.

Antony Chamard,
Président des Boucaniers

Nos Valeurs

Travail d'Équipe :

L'investissement individuel à l'effort de groupe, c' est ce qui fait le travail d'équipe, que ce soit dans le sport, dans la société, ou encore dans la civilisation.

Engagement :

La qualité de vie de chacun est en proportion directe avec son engagement envers l'excellence , quel que soit son domaine d' activité.

Succès et Dépassement de Soi :

Le Hockey inspire l'Homme et lui enseigne, tout comme la vie, que le travail, le sacrifice, la persévérance, l'esprit de compétition, l'altruisme et le respect de l'autorité sont le prix, que chacun de nous, doit payer pour atteindre son but.

Discipline :

La perfection n'est pas atteignable . Mais si nous poursuivons la perfection, nous pouvons atteindre l'excellence.

Victoire :

Gagner n'est pas tout, faire l'effort de gagner voilà la vraie victoire.
Gagner par le respect des règles est une obligation.

Confiance :

Battre le défaitisme, c'est avoir confiance en ses qualités et en celles de l'équipe.



Repères et Chiffres

**+ de
200 licenciés
dont
13% de filles**

**Champion de
France
2010**

**Budget de
Fonctionnement
156500€**

**+ de
100 enfants
licenciés**

**3 Salariés
15 Bénévoles**

**100% des
Équipes
engagées en
championnat**

**Champion
de France
Loisir
2015**

**Participation
au plus
grand
tournoi
mineur en
Europe**

**Organisation de
La phase Finale
Championnat
De France
Loisir
2015**

**Organisation
depuis 26 ans
du Tournoi
International
vétérans**

SOMMAIRE

I - La patinoire actuellement

I-1 Historique, géographie

I-2 Les utilisateurs de la patinoire

II - Les enjeux

II-1 Les enjeux sociaux

II-2 Les enjeux sportifs

III Les propositions à long terme

III-1 Nouvelle patinoire

III-1-a Coût estimé (Temps et argent)

III-1-b Avantages, Inconvénients

III-2 Rénovation

III-2-a Coût estimé (Temps et argent)

III-2-b Avantages, Inconvénients

IV Propositions pour le maintien des sports de glace à court terme

IV-1 Patinoire éphémère

IV-1-a Coût (argent et reprise d'une activité)

IV-1-b Avantages et inconvénients

IV-2 Dépose du toit de la patinoire et couverture

IV-2-a Coût (argent et reprise d'une activité)

IV-2-b Avantages et inconvénients

VI Conclusion

I - La patinoire actuellement

I-1 Historique, géographie

Seule patinoire du Var, **la patinoire de la Garde existe depuis plus de 50 ans.**

Elle constitue **un pôle majeur sportif du bassin toulonnais.**

Accessible à tous, et offrant un site exceptionnel pour la pratique des sports de glace, la patinoire de la Garde, est **le garant d'une diversité sportive voulue et soutenue par les institutions.**

Pouvant accueillir jusqu'à 1600 spectateurs, cette enceinte est **un lieu privilégié** pour les matchs de **hockey sur glace**, les galas de **patinage artistique**, les rencontres de **curling** ou encore les nombreux spectacles qui y sont proposés tout au long de l'année.

La patinoire relève de la compétence du syndicat intercommunal « la Garde – Toulon - Le Revest les Eaux - Le Pradet », sous la présidence de M. Lodevic.

La patinoire fait l'objet d'une DSP, c'est la société LYS qui en a la gérance.

Chronologie de la situation actuelle :

6 juillet 2016 : rapport d'expertise de la Société HULIN concluant à une non sécurisation de l'ouvrage concernant le toit et la structure de soutènement entraînant la prise de mesure d'urgence

11 juillet 2016 : fermeture de la patinoire sur décision du président du syndicat intercommunal (risque pour les usagers)

18 juillet 2016 : délibération du comité syndical : avis favorable sur la décision de fermeture de la patinoire (9 voix pour, 0 voix contre)

29 juillet 2016 : publication par la mairie de la Garde, d'un arrêté de péril sur l'immeuble de la patinoire

Les différentes réunions auxquelles nous avons participé, à l'initiative du Syndicat intercommunal, nous ont permis de connaître le montant des travaux à réaliser pour permettre à la structure de poursuivre ses activités sur une période de 20 ans, à savoir 2.000.500 euros pour :

- l'installation d'une nouvelle toiture
- la réfection de la charpente (avec conservation d'éléments en bon état)
- les travaux de consolidation gaine technique béton
- les travaux de ventilation, régulation humidité
- l'accès PMR
- les menuiseries extérieures
- la commande électrique groupe froid

Durée estimative des travaux : 9 mois, auxquels il faut rajouter la durée de commande publique

A ce jour et depuis le vendredi 29 juillet 2016, un arrêté de péril a donc été pris par la mairie de la Garde suite aux conclusions du rapport de l'expert judiciaire désigné par le tribunal.

L'accès de la patinoire est donc interdit.

Tous les accès sont fermés.

Plus aucune pratique sportive n'est possible.



I-2 Les utilisateurs de la patinoire

La patinoire de la Garde propose à chacun de venir **découvrir le patinage** grâce aux séances publiques.

Elle permet **l'initiation aux sports de glace** pour tous les enfants scolarisés du département :

De **nombreuses classes** des communes de Toulon, La Garde, Le Pradet, Le Revest notamment, découvrent « la glace » en venant à la patinoire.

Elle accueille également les enfants des **centres aérés**.

Des milliers d'enfants profitent ainsi chaque année de la patinoire de la Garde, y **découvrent de nouvelles pratiques** et pour certains franchissent le pas en **intégrant les clubs qui utilisent cette structure**.

La patinoire de la Garde accueille également de nombreuses structures sportives diverses :

- Hockey sur Glace :

Les Boucaniers HCAT club fondé en 1985 :

- seul club du var affilié à la FFHG, engagé en compétition
- **+ de 200 licenciés** qui évoluent en compétition
- **+ de 100 enfants** répartis par catégories d'âge
- l'équipe « Première » engagée dans le championnat de 3ème division
- une structure loisir avec **+ de 50 licenciés adultes**

- une réussite reconnue :

- **Champion de France 2010**

- **Des enfants sélectionnés en équipe de France.**

- une structure comptant **3 salariés** :

- 1 entraîneur titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif option hockey sur glace

- 2 entraîneurs titulaires de brevets fédéraux

- **15 Bénévoles** (administratif et encadrement)

L'équipe première des Boucaniers qui joue en **championnat de France**, reçoit à domicile l'ensemble des équipes engagées, ce qui, associé aux matchs de playoffs, constitue **une offre sportive de qualité** au travers des matchs proposés.

C'est un **vecteur économique important** (recette et vente de produits dérivés pour le club, buvette-snack et bar pour la patinoire), et un **support de promotion sportive** qui valorise le bassin toulonnais, notre département et notre région et œuvre à **la diversité sportive.**



Le NHL Gardéen :

Structure Loisir indépendante accueillant exclusivement des adultes voulant s'entraîner au hockey sur glace

- Patinage :

Le Silver Skate :

École de glace accueillant plus de 200 enfants, cette structure est labellisée par la Fédération Française des Sports de Glace : "ÉCOLE FRANÇAISE DE GLACE".

- Curling :

Un club gardéen assure la pratique de ce sport.

De plus :

La patinoire accueille également dans ses locaux, des associations et autres clubs (musique, danse etc..) qui louent des salles pour assurer la pratique et l'entraînement de leurs disciplines respectives.



La patinoire de La Garde c'est donc

+ de 500 licenciés

+ de 12.000 scolaires accueillis par an

+ de 130.000€ d'heures de glace payées par les clubs à la société LYS

des milliers d'amateurs qui viennent aux séances publiques

jusqu'à plus de **1000 spectateurs** et supporters qui viennent voir les matchs des Boucaniers

des créneaux d'entraînements (tous clubs confondus) qui voient la **patinoire occupée toutes les fins d'après midi et tous les soirs jusqu'à près de minuit**

des emplois (société LYS et clubs)



II - Les enjeux

II-1 les enjeux sociaux

La patinoire de La Garde est une structure qui œuvre au quotidien à la diversité sportive, à cette volonté nationale d'intégration multiculturelle, elle garantit les valeurs de la République. C'est un lieu laïc, où la discrimination n'existe pas.

Les clubs qui utilisent la patinoire et plus particulièrement les Boucaniers HCAT s'inscrivent parfaitement dans cette dynamique.

Il faut rappeler ici que pour la pratique du hockey sur glace, le club des Boucaniers met à la disposition des enfants du matériel de prêt pour que chacun puisse vivre de sa passion, pour que les différences sociales s'effacent sur la glace.

Les valeurs prônées par ce sport, relayées par nos entraîneurs, nos éducateurs, et par l'ensemble de nos bénévoles, sont positives et sensibilisent au quotidien tous les enfants aux notions de tolérance de partage, d'assistance, d'égalité, de dépassement de soi, d'esprit collectif.

Nous sommes donc acteurs de l'éducation de nos enfants, acteurs de leur volonté d'épanouissement par le sport et les valeurs qui en découlent.

Sans patinoire, nous ne pourrions plus remplir notre rôle social, nous ne serions plus en capacité de faire de nos enfants des adultes qui partagent les valeurs du sport et les valeurs de l'olympisme.



Au delà de notre rôle auprès des enfants, se pose également la question économique. En ce sens il faut rappeler que la patinoire c'est aussi des emplois et une véritable économie.

La fermeture de la patinoire aurait pour conséquence :

- 5 entraîneurs licenciés
- l'ensemble du personnel de la société LYS licencié
- la suppression des subventions pour les clubs (puisque plus d'activité)
- l'indemnisation à prévoir pour la perte d'exploitation de la société LYS (CA 2015 600.000€)
- l'avance de trésorerie en la faveur de la société LYS (1ère demande de 85.000€)
- le remboursement et indemnisation des stages déjà programmés

La fermeture de la patinoire aurait donc un **impact financier immédiat** pour les clubs et la société LYS (**licenciements**), mais aussi pour le syndicat intercommunal qui devrait faire face à des **sommes importantes à engager** au seul titre des **indemnisations**



II-2 Les enjeux sportifs

En cette période d'inscription ou de réinscription des licenciés, il a fallu prendre des décisions fortes pour que l'ensemble de notre projet sportif soit encore viable.

Nous avons donc décidé de :

- Maintenir les stages de préparation de la saison pour les catégories U11, U13 et U15 : délocalisation sur la patinoire de Marseille pour la partie patinage des entraînements, prise en charge du transport par le club.
- Mettre en place des stages avec la ligue pour s'assurer que chaque enfant puisse être présent à chaque session (prise en charge et transport).
- Prendre le maximum de créneaux de glace disponibles, si la décision était prise par le syndicat intercommunal de pourvoir à une patinoire mobile.
- Maintenir la participation au championnat de France de 3ème Division de notre équipe première : délocalisation des entraînements et matchs sur Marseille en fonction des disponibilités, prise en charge du transport par le club.
- Maintenir notre participation aux différents tournois jeunes.
- Promouvoir la participation de nos jeunes sur toutes les catégories d'âges aux différents stages y compris à l'étranger (Canada, Tchéquie).
- Participer aux différents Forums des Associations
- Participer aux différentes animations de fin d'année sur les patinoires éphémères (démonstration de hockey sur glace).



La situation des Boucaniers **impacte également les autres clubs de la région** mettant en péril leur participation aux différents championnats.

En effet, **sans les associations au niveau mineur prévues avec Nice** (ligue 1 Magnus) et **Marseille (D2), ces deux clubs ne pourront engager suffisamment d'équipes de catégories mineures** pour respecter les règlements fédéraux.

Donc en plus de l'équipe première des Boucaniers, les équipes seniors de ces 2 clubs se verraient pénalisées dans leurs compétitions.

Nous ne pouvons pas nous désolidariser de ces ententes sans impacter gravement l'image des clubs de la région PACA.

Nous cherchons donc des appuis sur les villes de Marseille et Nice pour nous aider à mettre en place une solution rapide à ce problème de patinoire.

Nous demandons à nos jeunes joueurs et surtout à leurs parents de maintenir leur participation aux différents engagements que nous avons pris pour la saison 2016 2017 et assurer les associations d'équipe prévues.

Nous mettrons en place une stratégie globale avec les clubs de la région afin de pérenniser notre participation à tous les niveaux de compétition.

Toutes ces mesures ont pour but d'assurer la pérennité de nos activités et le respect de nos engagements

Quant à la section loisir qui compte plus de 50 licenciés, à ce jour, nous ne disposons pas de solution alternative.

III Les propositions à long terme

Face à cette situation qui voit la patinoire fermée, il existe plusieurs solutions à long terme, chacune présentant des avantages et des inconvénients.

III-1 Nouvelle patinoire

L'idée d'une nouvelle patinoire a très vite émergé dans la réflexion collective. A ce jour aucun chiffrage réel et abouti n'a été fourni. Cependant il faut tenir compte de plusieurs paramètres :

Nouvelle patinoire sur le terrain existant : Ce projet se concentrerait sur la destruction de l'édifice existant, puis la réalisation d'un nouveau complexe. Un tel projet coûterait des millions d'euros (jusqu'à 12 millions d'euros) avec une période d'inactivité s'étalant sur au moins deux années.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">- Un projet neuf avec une structure répondant aux dernières normes- Une construction permettant une projection sur plusieurs décennies	<ul style="list-style-type: none">- La durée des travaux verrait l'ensemble des clubs utilisateurs disparaître- Un coût important à supporter par le syndicat intercommunal et donc les communes rattachées



Nouvelle patinoire sur un nouveau terrain, suite à la vente du terrain actuel :

Ce projet se ferait en plusieurs étapes :

Vente du terrain actuel pour financer tout ou partie de la future patinoire qui pourrait être déplacée ailleurs, voire sur une autre commune.

Une telle opération coûterait elle aussi plusieurs millions d'euros (jusqu'à 12 millions d'euros) avec une période d'inactivité qui, à ce jour, ne peut être estimée car la condition sine qua none est la vente du terrain. On peut ainsi s'attendre à un délai bien supérieur aux deux années estimées du premier projet.

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">- Un projet neuf avec une structure répondant aux dernières normes- Une construction permettant une projection sur plusieurs décennies	<ul style="list-style-type: none">- La durée du projet (temps de la vente du terrain, temps pour en trouver un nouveau, puis travaux) verrait l'ensemble des clubs utilisateurs disparaître- Un projet hypothétique basé sur la vente d'un terrain, et sur la nécessité d'en trouver un autre.- Un coût important à supporter par le syndicat intercommunal et donc les communes rattachées car l'opération immobilière ne garantit pas l'équilibre financier



Ces deux possibilités axées sur la construction d'une nouvelle patinoire doivent également être mises en parallèle de la décision imminente qui relève de la seule autorité du Préfet.

En effet, une décision doit être prise d'ici à janvier 2017, quant à la continuité de la structure « patinoire sous autorité d'un syndicat intercommunal », ou d'un transfert de compétences vers la communauté d'agglomération TPM.

Il faut également signaler que la DSP accordée à la société LYS prendra fin en juin 2017, le club des Boucaniers ambitionne de pouvoir faire entendre sa voix lors de la rédaction du prochain contrat, et ce, afin de faire valoir au mieux les intérêts de ses licenciés.

A ce jour, il n'y a aucune information quant à la décision de la société LYS de se positionner pour continuer son rôle de gérant. Aucune société extérieure ne s'est faite connaître, reste la possibilité d'un positionnement interne via les structures sportives existantes.

A noter :

Le club des Boucaniers a déjà évalué la possibilité de créer à terme un **sport étude**, de proposer des classes spécifiques aménagées et une section handisport.

Ce processus long, inscrivant le grand Toulon, le département et la Région dans

une démarche d'excellence sportive pour la jeunesse, doit pouvoir s'appuyer sur une structure d'accueil.

En ce sens, **la patinoire est un outil indispensable** à la réussite de ce projet.



III-2 Rénovation

Le principe technique serait de changer la toiture tout en assurant une réfection d'une partie de la structure de soutènement en béton. S'ajoutent à ces éléments chiffrés certaines options pour assurer une rénovation efficace et donc de pérenniser la structure dans le temps.

A ce jour, cette solution technique est celle qui a fait l'objet d'une étude la plus étayée, le président du syndicat intercommunal a donc présenté les chiffres suivants :

1 /Travaux prioritaires à réaliser pour une réouverture :

- Charpente bois couverture bac acier acoustique : 1.210.000 euros
 - Éclairage piste : 100.000 euros
 - Amélioration déshumidification : 85.000 euros
 - Réfection éléments structure béton : 75.000 euros
 - Remise en service groupe froid: 132.000 euros
 - Bureau étude - contrôle : 150.000 euros
- SOUS TOTAL DE : 1.752.000 euros**

2/ Travaux de remplacement d'éléments vétustes et mise aux normes, en option 1 :

- Accessibilité PMR : 100.000 euros
 - Remplacement menuiseries extérieures : 200.000 euros
- SOUS TOTAL DE : 300.000 euros**

3/ Travaux complémentaires en option 2 :

- Ravalement façade : 200.000 euros
 - Revêtement sol zones vestiaires : 75.000 euros
- SOUS TOTAL DE : 275.000 euros**

Ce qui permet les totaux suivants en fonction du choix retenu :

SOIT 1 = 1.752.000 euros TTC
SOIT 1 + 2 = 2.052.000 euros TTC
SOIT 1+2+3 = **2.327.000 TTC**

**Durée des travaux 9 mois + phase d'étude et d'appel offre
= 12 mois minimum**

Le Syndicat dispose d'une offre de crédit de 1.500.000 euros sur 20 ans avec un remboursement annuel de 87.000 euros.

Avec cette hypothèse de remboursement, le syndicat ne pourra consacrer les premières années que 38.000 euros annuels à la section investissement, ce qui ne permettra pas d'engager de travaux importants.

L'état prévisionnel à long terme des échéances d'emprunt est le suivant :

44.000€ en 2017-2018

38.000€ de 2019 à 2022

12.500€ de 2023 à 2026

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">- Un projet de rénovation qui assure la sécurité de tous- Une proposition qui, si elle est bien gérée, associée à des solutions transitoires en faveur des clubs, peut satisfaire les parties	<ul style="list-style-type: none">- La durée du projet sur 1 an nécessitant des solutions transitoires permettant aux clubs de pérenniser les activités de glace- Patinoire fermée, obligation de trouver un autre espace pour mettre en place une patinoire mobile- Coût de la patinoire mobile- Coût de la fermeture de la patinoire (indemnisation de la société LYS)- Dégradation des conditions d'entraînements pour tous les clubs utilisateurs



IV Propositions pour le maintien des sport de glace à court terme

IV-1 Patinoire éphémère

Il a été évoqué la nécessité pour les clubs de pouvoir disposer d'une structure mobile pour assurer une continuité des entraînements et événements sportifs pour l'ensemble des clubs. Cette possibilité aux limites techniques ne pourrait être envisagée que pour une seule saison, compte tenu des conditions d'utilisation de cette structure.

Le président du syndicat intercommunal a procédé à un chiffrage détaillé ci-après :

- Installation pour 8 mois d'une piste de glace provisoire de 20mx40m : **entre 240.000 euros et 300.000 euros TTC**

Les possibilités d'utilisation sont limitées aux scolaires, école de hockey, patinage.

Le hockey senior et de compétition ne peut se concevoir sur cette surface.

- Installation pour 8 mois d'une piste de glace provisoire de 30mx60m permettant toutes les utilisations : **entre 450.000 et 500.000 euros TTC**

Le stade Accusano classé en zone rouge ne pourrait être utilisé.
Le parking de la poste de la Garde en zone bleue serait éligible.

Les tarifs annoncés sont hors branchements (eau, électricité), toit, frais de fonctionnements, structure d'accueil, vestiaires etc..

AVANTAGES	INCONVENIENTS
<p>- Disposer d'une structure en attendant que la patinoire soit rénovée (maximum 1 saison) à condition que la patinoire puisse accueillir l'ensemble des pratiques (chiffrage à 450.000/500.000€)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines structures mobiles chiffrées ne peuvent accueillir toutes les pratiques. Il faut une équité entre tous les clubs. - Les chiffres annoncés ne tiennent pas compte des nombreux coûts supplémentaires à prévoir - La configuration évoquée ne prévoit pas de vestiaires à proximité de la structure, ni de toit, là encore cela génère un surcoût non établi - Personne ne peut savoir aujourd'hui qui générerait cette structure : la société LYS sous DSP ou la mairie de La Garde. - Un coût important à supporter par le syndicat intercommunal et donc les communes rattachées pour une location (à fonds perdus) alors que les moyens doivent être mis sur la rénovation.



IV-2 Dépose du toit de la patinoire et couverture

Lors des différentes réunions techniques, il a été évoqué une solution qui verrait les travaux se faire en deux phases, pour faire en sorte que la patinoire soit utilisable sans le toit, en attendant que les travaux de rénovation soient entrepris hors saison.

Les chiffres sont donc les mêmes, en fonction des options choisies de 1.752.000 € à 2.327.000 € TTC :

- Une première phase réalisée d'ici à octobre qui comporterait la dépose du toit :

coût estimé par le président du syndicat intercommunal : 400.000€
(à déduire de la somme totale des travaux)

Il faudrait alors ajouter le coût de la pose d'un toit provisoire type bâche ou structure souple (devis en attente) pour que les clubs utilisateurs puissent profiter immédiatement de la structure.

Puisque la patinoire devient exploitable,
plus besoin de patinoire mobile,
ce qui signifie **plus de location** soit
une économie de + de 500.000 €,
le coût de la pose de bâche sur la patinoire à ciel ouvert
étant largement inférieur à ce montant

- Une deuxième phase (hors saison dès le mois d'avril 2017 et jusqu'en septembre 2017), pour réaliser les travaux de rénovation :

La destruction du toit déduite (400.000 €), cette phase coûterait entre 1.352.000 € et 1.927.000 €



AVANTAGES	INCONVENIENTS
<ul style="list-style-type: none">- En supprimant le toit de la patinoire et en positionnant un toit souple (type bâche) d'ici à octobre, l'ensemble des clubs pourra reprendre une activité normale, les licenciés retrouvant la glace- La structure existante est prête à fonctionner, tout est intact, les vestiaires attendent les licenciés<ul style="list-style-type: none">- Limitation du risque de licenciements pour les clubs et pour la société LYS- Possibilité de continuer à proposer des séances publiques, des stages, des rencontres sportives- Pour le syndicat intercommunal, réaliser les travaux en deux phases, permet de prendre le temps de programmer la 2ème phase dans les meilleures conditions d'ici à avril 2017- Pour le syndicat intercommunal, c'est la solution la moins coûteuse, qui s'inscrit dans une démarche de dépenses publiques maîtrisées, avec comme souci la satisfaction des administrés	

Conclusion

La situation actuelle est préoccupante, et à ce jour nous ne pouvons donner d'informations précises aux adhérents, tout comme les responsables des autres clubs utilisateurs, ce qui présente un risque majeur de fuite des licenciés.

Nous avons donc besoin de réponses, afin de pouvoir continuer à écrire notre histoire.

Celle-ci se construit autour d'un seul lieu : la patinoire.

Au travers de l'ensemble de ces écrits, il apparaît pourtant une solution, qui prend pour acquis la nécessité de réparer les problèmes de structure du toit et des piliers de soutènement.

Cette solution présente l'avantage d'être déployée assez rapidement.

En ce sens l'idée de la vente du terrain actuel, pour financer l'achat d'un hypothétique terrain et d'une nouvelle patinoire est un piège qui verrait l'ensemble des clubs « mourir » faute de licenciés partis sous d'autres cieux sportifs.

Conscients que les autorités publiques gèrent les budgets publics au mieux, nous ne souhaitons pas que des dépenses supplémentaires viennent fragiliser ce projet. La location de patinoire mobile et les frais afférents, ne sont donc pas la solution la moins coûteuse.

La démolition du toit, associée à la pose d'un toit « souple » permettrait de ne pas dépasser le budget estimé par le président du syndicat intercommunal.

Réalisé rapidement, ce principe nous assurerait de pouvoir reprendre nos activités dans les meilleurs délais.

Les enfants pourraient s'entraîner comme avant, nous pourrions continuer d'accueillir l'ensemble des compétitions.

L'intégralité des activités de la patinoire serait ainsi maintenue, pour le bonheur de tous.

Les Boucaniers ont de nombreux projets qui ont pour ambition de développer le hockey sur glace dans notre agglomération, dans notre département, dans notre région, comme par exemple la création d'un sport étude.

Nous avons besoin d'une structure d'accueil afin de nous aider à franchir les paliers nécessaires à l'épanouissement de nos enfants, de tous ces jeunes, qui dès 4 ans viennent au hockey sur glace et découvrent un état d'esprit, des valeurs fortes et une vraie famille.

Pour tout cela, pour que nos enfants rêvent encore, pour qu'ils soient capables de se voir comme les futurs joueurs de l'équipe de France, pour qu'ils s'imaginent revêtir le maillot bleu blanc rouge et participer aux jeux olympiques, et pour qu'ils prennent simplement du plaisir à jouer avec leurs amis, nous avons besoin de vous.

Nous avons besoin de votre soutien, de votre volonté inflexible d'aider les Boucaniers, ainsi que l'ensemble des clubs utilisateurs, à traverser cette épreuve.

Aidez-nous à ce que la meilleure solution soit prise, et que les sports de glace ne « fondent pas comme neige au soleil », au point que dans un avenir très proche, ceux-ci ne soient plus qu'un lointain souvenir dans une métropole, qui serait la seule de France, de cette dimension, à ne pas avoir de patinoire.

Cette installation est donc vitale pour l'ensemble des clubs, pour les structures scolaires qui la fréquentent, pour tous les amoureux de la glisse qui viennent en séance publique, mais aussi pour la diversité, pour le pluralisme sportif.

Notre agglomération ne peut se priver d'un tel espace de vie.

Alors Tous Concernés, Sauvons les Boucaniers, Sauvons les Sports de Glace,

Sportivement,
Les Boucaniers